



Jacques-Bernard MAGNER
Sénateur du Puy-de-Dôme
Maire de Charbonnières-les-Vieilles

Paris, le 6 juillet 2017

Vice-Président de la Commission de la Culture,
de l'Éducation et de la Communication

Membre du Conseil Supérieur des Programmes
de l'Éducation Nationale

Membre du Haut Conseil
de la Vie Associative

N.REF.JBM/CB/367

CABINET DU MINISTRE

Monsieur le Ministre,

Les responsables du SNUipp-FSU du Puy-de-Dôme viennent d'attirer mon attention sur le fait que, afin de répondre à votre demande de dédoublement des CP en Education prioritaire, M. l'Inspecteur d'Académie du Puy-de-Dôme vient de prendre la décision de fermer les postes « Plus de Maîtres Que de Classes (PDMQDC) » en Réseau d'Éducation Prioritaire Plus (REP+).

Cette décision est regrettée à l'unanimité. Les enseignants impliqués dans le dispositif PDMQDC ressentent cette décision comme un mépris pour le projet dans lequel ils se sont engagés ainsi que pour le travail accompli. Des classes entières vont être privées de l'enseignement délivré par ces PDMQDC, en CE1 ou en maternelle, et des effectifs élevés seront imposés aux autres niveaux de classe.

De plus, compte tenu de l'annonce précipitée de ces mesures, les moyens ne sont pas prévus pour leur mise en œuvre (en particulier, il apparaît un manque cruel de locaux).

Les responsables du SNUipp-FSU du Puy-de-Dôme demandent que, au contraire, le dispositif PDMQDC soit pérennisé et développé dans toutes les écoles, et en premier lieu dans celles qui reçoivent un public comparable à celui accueilli en Education prioritaire.

Vous remerciant à l'avance de l'attention que vous voudrez bien réserver à ce courrier et des réponses que vous pourrez y apporter, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma haute considération et de mes sentiments les meilleurs.

Jacques-Bernard MAGNER
Sénateur du Puy-de-Dôme

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation Nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP